

LETTRES
HISTORIQUES,
POLITIQUES
ET
CRITIQUES,
SUR LES EVENEMENTS,
QUI SE SONT PASSES DEPUIS 1778
JUSQU'A PRESENT.

RECUEILLIES ET PUBLIEES.

PAR UN HOMME DE LETTRES QUI N'EST
D'AUCUNE ACADEMIE, NI PENSIGNNE
PAR AUCUN ROI, REPUBLIQUE, VISIR
OU MINISTRE QUELCONQUES.

*Veritas amicos, potius quàm odium
parere deberet.*

TOM. V.

A LONDRES

DE L'IMPRIMERIE D'UN MINISTRE DISGRACIE.

1789.



A V I S
DE
L'ÉDITEUR.



 D'après l'obligation qu'on s'est
imposée de rendre compte de
tous les événemens intéressans qui se sont
)* (passés

*passés depuis l'époque à laquelle com-
 mencent ces lettres ; on a cru devoir
 mettre sous les yeux des lecteurs tout ce
 qui s'est fait dans l'affaire de la coad-
 jutorerie aux archevêché de Cologne &
 évêché de Munster. On y verra d'une
 part, la conduite soutenue de la cour de
 Vienne dans l'exécution de son projet,
 & avec quelle adresse le ministre du ca-
 binet impérial a mis en jeu toutes les
 ressources de la politique pour en assu-
 rer le succès : De l'autre, on y voit le
 grand Frédéric se montrer d'abord très
 opposé à l'élection proposée, & cepen-
 dant*

dant n'employer que de foibles moyens pour l'empêcher ; Et, ce qui paroitra étonnant, avoir ignoré les négociations qui avoient lieu entre les cours de Vienne Et de Bonn, jusqu'au moment où l'affaire étoit comme décidée. Les piéces justificatives qu'on s'est procurées sont des documens qui pourront servir un jour à ceux qui voudront écrire l'histoire du tems.

Rien n'est indifférent dans la politique actuelle. Tout ce qui se fait dans le cabinets tend à un but, Et ce but
c'est

c'est de dominer. Tandis que, d'un côté, les souverains cherchent à étendre leur pouvoir; de l'autre, les peuples s'occupent des moyens de secouer le joug sous lequel on les tient, & de mettre des bornes à l'autorité souveraine & au despotisme des ministres. La noblesse a beaucoup perdu de sa considération, depuis qu'elle s'est rendue l'esclave des cours, qu'elle a sacrifié ses droits & ses prérogatives à son ambition, séparé ses intérêts de ceux du peuple, & cherché même à mettre une barrière entre elle

elle & l'ordre plébéien; tandis qu'au-
 tresfois, elle tiroit toute sa force de ce
 dernier. On trouvera dans les
 volumes suivans les différentes causes
 des grandes révolutions qui se préparent
 dans les gouvernemens de l'Europe, &
 qui seront une suite nécessaire de celle
 opérée récemment en Amérique, qu'on
 peut appeler le projet le plus impoliti-
 que qui ait jamais été mis à exécution,
 vu l'effervescence qu'elle a excitée dans les
 esprits, & dont la France offre déjà un
 exemple. Cette révolution avoit été pré-

dite

dite, en 1762, par l'Abbé de Mably :
 l'Angleterre auroit pu l'empêcher ; elle
 ne l'a pas fait. Il nous seroit facile de
 prédire aussi & d'anticiper sur les évé-
 nemens futurs qui se préparent en Fran-
 ce & ailleurs : Mais nous préférons de
 garder le silence. Nous nous bornerons
 à raconter les faits, à fur & à mesure
 qu'ils se présenteront.





LETTRE I.

De BERLIN, le 22 Mai 1780.

Du Comte de.... à M. de....

Votre lettre du 10 de ce mois m'a fait le plus grand plaisir, Monsieur! L'idée de votre *Spéctacle Turc* m'a paru gaie; elle ne l'auroit cependant pas été pour ceux qui auroient joué le rôle principal dans cette tragédie. Chez nous, on laisse les têtes à leur place; mais ceux qui ont manqué à leurs devoirs, soit dans le civil, soit dans le militaire, ne sont plus employés; &, lorsque le cas est grave, ils sont renfermés dans une forteresse. Je trouve que cette punition est suffisante. La peine de mort, selon moi, ne doit être infligée que lorsqu'il s'agit d'un crime de haute trahison contre la patrie. Vous savez qu'on peut être honnête-homme, très brave, mais

Tom. V.

A

mauvais

mauvais officier-général. C'est donc moins à ces derniers qu'on doit s'en prendre des fautes qu'ils commettent, qu'à ceux qui leur ont confié un commandement quelconque. Comme, chez vous, c'est la faveur & l'intrigue qui déterminent toujours un pareil choix, il n'est pas étonnant que vos armées aient été si souvent battues. Au reste, vous auriez trop d'avantages sur les autres nations, si la capacité de vos généraux répondoit à la bravoure de vos soldats.

Nous n'avons point ici de ces *Blanchisseuses* aimables qui se chargent de *lessiver* ceux qui se sont entachés en manquant à leurs devoirs. Dans le civil comme dans le militaire, tout est porté au tribunal de Frédéric; c'est à lui seul qu'appartient le droit d'absoudre ou de punir ceux qui sont accusés. Quelquefois, il est très sévère dans ses jugemens; il en convient lui-même; mais il est forcé d'en agir ainsi pour maintenir cet ordre admirable qu'il a établi dans l'administration de son pays, & cette subor-

dina-

dination qui regne dans son militaire. Les Dames ici, de quelque rang qu'elles soient, n'ont pas la plus légère influence dans les affaires. Frédéric regne seul, & il regne bien.

Je suis de votre avis sur ce que vous me dites de la difficulté qu'il y a de gouverner un royaume comme la France; & suis très persuadé que notre monarque lui-même auroit bien de la peine à déraciner ces vieilles habitudes, ces formes, ces usages absurdes auxquels vos gens de la cour, votre militaire, vos magistrats &c. sont accoutumés. Tous ces hommes en place ont trop d'intérêt à perpétuer cette foule d'abus qui se sont introduits dans votre gouvernement & que le tems a consacré. Je ne peux que vous répéter ce que je vous ai déjà écrit: Le moment est manqué de régénérer votre nation; c'étoit à l'avènement de Louis XVI au trône que devoient se faire les réformes, les économies; toute la nation s'y attendoit. On avoit annoncé que le nouveau mo-

(4)

narque prendroit le surnom de *Sévère*; jusqu'à présent sa conduite a prouvé le contraire, & ce n'est pas ce qu'il falloit. Il a voulu opérer le bien, sans faire le mal; cela étoit impossible; ce n'est pas en laissant subsister les abus, qu'on parvient à en empêcher les effets. Le comte de Maurepas, en se chargeant de l'emploi pénible de Mentor du jeune Roi, n'a pas, à ce qu'il me paroît, réfléchi sur tous les devoirs qu'il s'imposoit. La France accablée, sous le regne précédent, par une guerre malheureuse & ruineuse & par une administration déprédatrice, se trouvoit, à la mort de Louis XV, écrasée sous le poids d'une dette énorme. Aux grands maux, les grands remèdes. Le nouveau regne s'annonça sous les meilleurs auspices; l'ordre devoit être rétabli dans toutes les parties de l'administration; on devoit diminuer les impositions, soulager cette basse classe du peuple si intéressante & si utile, & s'occuper de rendre la nation heureuse. Mais Louis XVI étoit le seul qui voulût le bien; ceux qu'il choisit

choisit pour l'opérer se trompèrent sur les moyens; les cabales & les intrigues se formèrent; la place de contrôleur-général devint aussi chancelante qu'elle l'avoit été sous le regne précédent; on suivit la routine ordinaire pour se procurer de l'argent; on fit des emprunts qui, loin de diminuer la dette nationale, ne firent que l'augmenter. On engagea le Roi dans une guerre injuste, en lui promettant de fournir aux fraix qu'elle occasionneroit, sans mettre d'impositions; mais on ne lui dit pas que cette funeste ressource d'emprunter éterniseroit les impôts, & que plus de la moitié des revenus de l'état se trouvoient affectés au payement des intérêts de l'argent emprunté. De quelle manière à-présent pourra-t-on faire face à tous les engagements qu'on a pris? En supposant même que la guerre que vous faites à l'Angleterre soit heureuse, comme je le crois, quel bien en résultera-t-il pour votre nation? Qu'importe à la basse-classe du peuple françois, que l'Amérique soit indépendante? quels rapports y a-t-il entre vos

cultivateurs & les américains ? Vous avez détaché les colonies angloises de la mere-patrie, mais vous ne diminuerez pas pour cela la puissance de vos rivaux. Calculez ce qu'il vous en aura coûté, lorsque vous ferez la paix ? Je crains bien que les regrets ne succèdent à la joye que vous avez dans ce moment d'avoir disputé avec quelque avantage l'empire des mers à vos ennemis.

Je ne puis m'empêcher, je vous l'avoue, de gémir sur le sort de cette pauvre espece humaine. Lorsque je réfléchis à la condition de l'homme policé, je me dis à part moi : Ne seroit-il pas plus heureux d'être encore sauvage ? Il est, quoiqu'on en dise, né libre & indépendant ; les loix qui l'ont réuni en société, l'ont rendu esclave de ceux qu'il a choisis pour chefs ; elles ont détruit cette précieuse égalité qui faisoit la base de son bonheur. La nature, cette bonne mere, a tout fait pour rendre les hommes heureux ; le font-ils ? Les uns regorgent de superflus, tandis que les autres

autres manquent des objets de première nécessité. Cependant ces derniers ont les mêmes droits, les mêmes besoins. Pourquoi cette prodigieuse inégalité? Pourquoi ce partage des terres entre quelques familles seulement? De quel droit a-t-on déshérité les autres? Si les souverains & tous ceux que nous appelons grands seigneurs ou nobles, qui se sont emparé des biens appartenans à la grande communauté, pouvoient être cités devant le tribunal de chacune de ces nations qui composent aujourd'hui notre europe, & que les représentans de ces peuples opprimés demandassent justice & dissent à ces chefs, à ces nobles;

„ Suivant le vœu de la nature, nous
 „ sommes vos égaux & vos frères. Vous
 „ vous êtes emparé de nos biens sans
 „ notre consentement; nos droits sont
 „ imprescriptibles; nous réclamons con-
 „ tre la violence, la surprise & l'oppres-
 „ sion que vous avez employées. Prou-
 „ vez-nous en vertu de quel titre vous
 „ vous êtes mis en possession, & légi-
 „ timez, si vous le pouvez, vos usurpa-